

## ► Informations générales

Cours	
<b>Sigle et titre</b>	PSY3249 C
<b>Titre long</b>	Violence familiale
<b>Nombre de crédits</b>	3
<b>Trimestre et année</b>	Automne 2021
<b>Horaire et local</b>	Mercredi de 8h30 à 11h30 – Local D-550, Pavillon Marie-Victorin
<b>Mode de formation</b>	Présentiel
<b>Description courte (selon l'annuaire UdeM)</b>	Concepts, théories et grands thèmes associés à l'étude de la violence au sein de la famille. Violence conjugale, mauvais traitements envers les enfants, cycle de la violence, analyse des déterminants et des conséquences.
<b>Préalables</b>	PSY1075
<b>Site StudiUM</b>	Accessible aux étudiants inscrits

Enseignant(e)	
<b>Nom et titre</b>	Jade Fecteau Albert, chargée de cours
<b>Coordonnées</b>	Courriel : Jade.Fecteau.Albert@umontreal.ca Téléphone : 819-921-3609
<b>Disponibilités</b>	Mercredi de 12h00 à 17h00, en semaine sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement	
<b>Nom</b>	À confirmer
<b>Coordonnées</b>	
<b>Disponibilités</b>	

## ► Apprentissages visés

### Objectifs généraux

De façon général, les objectifs du cours visent à :

- Sensibiliser les étudiants au phénomène de violence familiale ;
- **Préparer les étudiants à exercer leur pratique auprès de victimes ou d'émetteur de violence familiale et ;**
- Initier les étudiants aux concepts de **bases associés à la violence familiale aux moyens d'exposés théorique et d'exercices pratiques.**

### Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de/d' :

- Expliquer diverses théories et grands thèmes associés à la violence familiale, plus précisément la violence envers les enfants et la violence conjugale ;
- Avoir une meilleure compréhension des cycles de violence familiale ;
- Nommer les déterminants et les conséquences de la violence familiale ;
- Aiguiser leur sens critique face à une situation de violence familiale et ;
- Améliorer leurs **capacités d'intervention auprès de victimes de violence familiale ainsi qu'auprès de l'émetteur de violence(s).**

### Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés magistraux
- Invités.es conférenciers.ères
- Lectures obligatoires et complémentaires
- Études de cas/mises en situation
- Réflexions personnelles
- Travail écrit
- Examens

► **Calendrier**

Séances	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
1 <sup>er</sup> septembre 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du cours</li> <li><b>Présentation de l'enseignante et des étudiants</b></li> <li>Définition : famille et violence</li> </ul>		
8 septembre 2021	Violences envers les enfants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Perspective historique</li> <li>Loi sur la protection de la jeunesse</li> <li>Formes de violence</li> </ul>	Reportage P34.1	Lecture complémentaire : Haesevoets, Y. (2011).
15 septembre 2021	Violences envers les enfants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Ampleur du phénomène</li> <li>Conséquences</li> </ul>		Lecture complémentaire : Tourigny, M., Gagne, M.-H., Joly, J., & Chartrand, M.-E. (2006).
22 septembre 2021	Violence envers les enfants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Modèles explicatifs de la violence envers les enfants</li> <li>Facteurs de risque et de protection</li> <li>Violence familiale en communauté autochtone</li> </ul>	Film- <b>Nous n'étions que des enfants (2012)</b>	Lecture obligatoire : Montminy, L., Brassard, R., Jaccoud, M., Harper, E., Bousquet, M.-P. & Leroux, S. (2010).
29 septembre 2021	Violence envers les enfants : Intervenir <b>auprès d'enfants victimes de violence familiale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration du cycle de la vie (ICV)</li> <li>Théorie cognitivo-comportementale (T.C.C)</li> <li>Eye Movement Desensitization and Reprocessing (EMDR)</li> </ul>	Mises en situation : vignette clinique	Lectures complémentaires : Pace, P. & Smith, J. (2011). Smith, J. & Silvestre, M. (2011). Smith, J. & Crochet, S. (2011).

- Groupe de gestion des émotions

6 octobre 2021	<b>Réalité d'une intervenante psycho-sociale à la DPJ</b>	Conférence (1h30) Période de question, révision	
13 octobre 2021		Examen (35%)	
20 octobre 2021		Semaine de lecture	
27 octobre 2021	Violence conjugale : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ampleur et évolution de la violence conjugale</li> <li>• Différentes formes de violence conjugale</li> <li>• Cycle de la violence conjugale</li> </ul>		
3 novembre 2021	Violence conjugale : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conséquences de la violence conjugale (enfants et adultes)</li> <li>• Rester dans une relation violente</li> <li>• Modèles explicatifs de la violence conjugale</li> <li>• Facteurs de risques</li> </ul>		Lectures obligatoires : Lemitre, S., (2011). Dillon, G., Hussain, R., Loxton, D., & Rahman, S. (2013).
10 novembre 2021	Violence conjugale : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Violence conjugale dans les couples homosexuels</li> <li>• Violence conjugale envers les hommes</li> </ul>		Lecture obligatoire : Godbout, N., Dugal, C., Morissette, H., F., Rassart, C., Brassard, A., Paradis, Al. (2019).
17 novembre 2021	Violence conjugale : Intervenir auprès de victimes de violence conjugale	Mises en situation : vignette clinique	Lectures complémentaires : Stith, S. M., McCollum, E. E., McCollum, E. E., Rosen, K. H., American Psychological Association, Rosen, K. H., & American Psychological Association. (2011). Bourassa, C., Labarre, M., Turcotte, P., Lessard, G. & Letourneau, N. (2014).

24 novembre 2021	Violence sexuelle dans la famille : <ul style="list-style-type: none"><li>• Inceste (fratrie, membre famille élargie, parent, etc.)</li><li>• Conjugal</li><li>• Coercition reproductive</li></ul>	Lecture obligatoire : Lévesque, S., Rousseau, C. (2016).
1 <sup>er</sup> décembre 2021	<b>Réalité d'une intervenante psycho-sociale en maison d'hébergement pour femme</b> victime de violence conjugale	Conférence 1h30 Période de question, révision Remise travail final (30%)
15 décembre 2021		Examen (35%)

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen intra	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Justesse des réponses</li> <li>• Compréhension de la théorie</li> <li>• Lien avec la théorie</li> <li>• <b>Capacité d'analyse d'une situation</b></li> <li>• Capacité de justification</li> </ul>	13 octobre 2021	35%
Travail final	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Capacité d'analyse et de synthèse</b></li> <li>• <b>Capacité d'introspection</b></li> <li>• <b>Élaboration d'une intervention adaptée selon la clientèle et l'approche théorique</b></li> <li>• Lien avec la théorie</li> <li>• <b>Pertinence et innovation de l'intervention proposée</b></li> </ul>	1 <sup>er</sup> décembre 2021	30%
Examen final	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Justesse des réponses</li> <li>• Compréhension de la théorie</li> <li>• Lien avec la théorie</li> <li>• <b>Capacité d'analyse d'une situation</b></li> <li>• Capacité de justification</li> </ul>	15 décembre 2021	35%

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Consignes et règles pour les évaluations

### Absence à un examen

L'étudiant qui s'absente à un examen doit apporter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence.

Une absence justifiée à l'examen Intra signifie que la pondération relative de celui-ci sera ajoutée à la valeur du final. Une absence justifiée à l'examen final mène à la reprise de cet examen. Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

L'étudiant doit remplir le formulaire dans son Centre Étudiant

De plus, à l'intérieur des cinq jours ouvrables suivant la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la Direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% (de la note maximale possible) par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours ouvrables entraîne une note de 0 pour le travail.

### Dépôt des travaux

Sur Studium

### Matériel autorisé

Réflexions personnelles : notes de cours, lectures et autre matériel utilisé en classe

Travail final : notes de cours, lectures et autre matériel utilisé en classe

Examens : aucun matériel permis

### Qualité de la langue

Dans le cadre de ce cours, la politique départementale permettant d'imputer jusqu'à 10% de la note d'un travail ou d'un examen à la qualité de la langue (les fautes d'orthographe et les erreurs grammaticales) s'applique.

### Seuil de réussite exigé

50%

## ► Rappels

### Dates importantes

**Modification de l'inscription** 21 septembre 2021

**Date limite d'abandon** 5 novembre 2021

**Évaluation de l'enseignement** À venir

**Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires**

*contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.*

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** Non-autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet :

[https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaireautorisation\\_enregistrement.docx](https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaireautorisation_enregistrement.docx)

Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

**Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents**

Permise

## ► Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

#### Documents/ lecture

Dillon, G., Hussain, R., Loxton, D., & Rahman, S. (2013). Mental and physical health and intimate partner violence against women: A review of the literature. *International Journal of Family Medicine*, 2013, 1–15. <https://doi.org/10.1155/2013/313909>

Godbout, N., Dugal, C., Morissette, H., F., Rassart, C., Brassard, A., Paradis, Al. (2019). Chap. 11. Dans : Deslauriers, J.-M., Lafrance, M., Trembaly, G., (2019). *Réalités masculines oubliées*. Presse de l'Université Laval.

Lemitre, S. (2011). **Chapitre 8. Effets subjectifs des violences conjugales sur l'enfant: Terreur, effondrement et répétition.** Dans : Roland Coutanceau éd., *Violence et famille: Comprendre pour prévenir* (pp. 87-93). Paris: Dunod. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dunod.couta.2011.01.0087>

Lévesque, S., Rousseau, C. (2016). La coercition reproductive vécue dans un contexte de relations intimes : revue des définitions, outils de mesure et facteurs de risque associés. *J. Int. Vict*, 13(1), 1-20.

Montminy, L., Brassard, R., Jaccoud, M., Harper, E., Bousquet, M.-P. & Leroux, S. (2010). Pour une meilleure compréhension des particularités de la violence familiale vécue par les femmes autochtones au Canada. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(1), 53–66. <https://doi.org/10.7202/1003167ar>

#### Ouvrages en réserve à la bibliothèque

#### Équipement (matériel)

### Ressources complémentaires

#### Documents

Bourassa, C., Labarre, M., Turcotte, P., Lessard, G. & Letourneau, N. (2014). Violence conjugale et paternité : les défis de l'intervention sociale. *Service social*, 60(1), 72–89. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1025134ar>

Haesevoets, Y. (2011). Chapitre 1. Considérations socio-anthropologiques et transculturelles sur les maltraitances. Dans : Roland Coutanceau éd., *Violence et famille: Comprendre pour prévenir* (pp. 2-19). Paris: Dunod. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dunod.couta.2011.01.0002>

Laforest, J. & Gagné, D. (2018). La violence conjugale. Chap. 5. Dans : Laforest, J., Maurice, P. et Bouchard, L M. (dir.). (2018). *Rapport québécois sur la violence et la santé*. Montréal : Institut national de santé publique du Québec.

Pace, P. & Smith, J. (2011). Chapitre 28. **L'intégration du cycle de la vie** : une technique permettant de mettre fin au cycle de la violence familiale. Dans : Roland Coutanceau éd., *Violence et famille: Comprendre pour prévenir* (pp. 305-313). Paris: Dunod. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dunod.couta.2011.01.0305>

Tourigny, M., Gagne, M.-H., Joly, J., & Chartrand, M.-E. (2006). Prevalence et cooccurrence de la violence envers les enfants dans la population québécoise. *Canadian Journal of Public Health*, 97(2), 109–113.



Smith, J. & Crochet, S. (2011). Chapitre 30. Un groupe de gestion des émotions pour les victimes de maltraitances. Dans : Roland Coutanceau éd., *Violence et famille: Comprendre pour prévenir* (pp. 324-331). Paris: Dunod. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dunod.couta.2011.01.0324>"

Smith, J. & Silvestre, M. (2011). Chapitre 29. L'intérêt de l'EMDR dans la prise en charge des victimes et auteurs de violences intra-familiales. Dans : Roland Coutanceau éd., *Violence et famille: Comprendre pour prévenir* (pp. 314-323). Paris: Dunod. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dunod.couta.2011.01.0314>"

Stith, S. M., McCollum, E. E., McCollum, E. E., Rosen, K. H., American Psychological Association, Rosen, K. H., & American Psychological Association. (2011). *Couples therapy for domestic violence : finding safe solutions* (1st ed.). American Psychological Association.

**Sites Internet**  
INSPQ.qc.ca  
SOSviolenceconjugale.ca  
Éducaloi.qc.ca

## Guides

## Autres

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/LGB/">http://www.bib.umontreal.ca/LGB/</a>
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm">http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

## Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude	<a href="http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html">http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html</a>
Site Intégrité	<a href="http://integrite.umontreal.ca/">http://integrite.umontreal.ca/</a>

## Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement	<a href="http://www.harcelement.umontreal.ca">www.harcelement.umontreal.ca</a>
---	--

## ► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe.

Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.